

Les ménages isérois face à la crise ?

Résultats de l'enquête quantitative Synthèse

Septembre 2010



Une enquête de l'Observatoire de la Vie Familiale



Sommaire

INTRODUCTION	2
A. METHODOLOGIE : POPULATION DE REFERENCE ET CRITERES DE SELECTION DE L'ECHANTILLON	3
B. METHODOLOGIE : REPRESENTATIVITE, REDRESSEMENT, TRAITEMENT STATISTIQUE ET LIMITES	3
C. METHODOLOGIE : CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON	4
I. SITUATION FINANCIERE. « RESTE A VIVRE », PRECARITE...	7
I.1. MOINS DE 250 EUROS POUR UN MENAGE SUR DEUX.....	7
I.2. CHANGEMENT PROFESSIONNEL A L'ORIGINE DE LA DIMINUTION DES RESSOURCES	8
I.3. DEPENSES IMPREVUES A L'ORIGINE DE L'AUGMENTATION DES CHARGES	8
I.4. DES MENAGES EN SITUATION DE PRECARITE VOIRE DE PAUVRETE ?.....	9
I.5. DES AIDES EXCEPTIONNELLES PERÇUES PAR LES MENAGES	10
2. LES HABITUDES DE CONSOMMATION. DES HABITUDES MODIFIEES, REDUITES DEPUIS PLUS D'UN AN POUR PLUS DE QUATRE MENAGES SUR CINQ	11
2.1. REDUCTION DES POSTES BUDGETAIRES	11
2.2. MODIFICATION DES HABITUDES DE CONSOMMATION.....	12
2.3. REDUCTION DES DEPENSES LIEES AUX ENFANTS : DEUX FAMILLES SUR TROIS	12
2.4. MODIFICATION DES HABITUDES LIEES A L'ALIMENTATION : 4 MENAGES SUR 5.....	13
2.5. LOISIRS, SORTIES, VACANCES : VARIABLE D'AJUSTEMENT	13
2.6. LA SANTE, UN POSTE DE DEPENSES MOINS IMPACTE.....	14
2.7. LES TRANSPORTS : DES HABITUDES PLUS DIFFICILES A MODIFIER, MAIS DES EFFORTS POUR LIMITER LES TRAJETS	15
2.8. LES EFFETS DE LA CRISE SUR LE PAIEMENT DES CHARGES LIEES AU LOGEMENT ?	16
3. LES SITUATIONS QUI FRAGILISENT LES MENAGES	17
3.1. LES PERSONNES SEULES AVEC OU SANS ENFANT(S) PLUS « TOUCHÉES »	17
3.2. LES MOINS QUALIFIÉS PLUS CONCERNÉS PAR UNE NECESSAIRE ADAPTATION	17
CONCLUSION	18

Introduction

Depuis plus d'un an et demi, la crise économique est au cœur des discussions et des préoccupations de la plupart des ménages. Augmentation générale des prix, baisse du pouvoir d'achat, augmentation du chômage sont autant de phénomènes associés à ce contexte économique pouvant avoir des répercussions sur les conditions de vie des ménages.

« Une fois payées toutes les dépenses fixes (loyers, charges, énergie, crédit, téléphone...), 56% des ménages pauvres ne disposent plus que de 250€ par mois pour vivre, précise le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (Crédoc). Pour 15% d'entre eux, le résultat est négatif, c'est-à-dire qu'ils s'endettent un peu plus pour faire face à leurs dépenses courantes. Plus de 70% s'en sortent difficilement », pouvait-on lire dans Le Monde daté du 23/12/2008.

« Le nombre de personnes aidées par le Secours catholique a augmenté depuis le mois de juin 2009 [...] c'est dans les villes-préfectures et les zones rurales que ces aides sont le plus sollicitées [...] les demandes d'aide alimentaire et financière sont les plus fréquentes [...] quand les ressources diminuent, une fois les charges réglées, le poste alimentaire devient la variable d'ajustement dans le budget », lisait-on dans les Actualités Sociales Hebdomadaires du 5 février 2010.

Plus localement, entre 2008 et 2009, les guichets d'accueil de la Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble ont connu une hausse de 32% des visites, laissant entrevoir une augmentation de la demande d'aide individuelle de ménages ne pouvant plus faire face.

« Les budgets des familles modestes sont de plus en plus serrés [...] de manière générale, pour l'ensemble des Français, les postes de restrictions ont été les vacances, les loisirs, l'habillement et l'équipement ménager. Chez les plus pauvres, il faut ajouter le téléphone et l'alimentation. Plus grave, un tiers des ménages pauvres a renoncé à des soins. La crise révèle les inégalités sociales », concluaient les rédacteurs du magazine de la Confédération Syndicale des Familles « Nous » en février 2009 (n°184), en écho du « Baromètre Social » réalisé par le Crédoc à la demande du Haut Commissaire aux Solidarités Actives, auquel on fera référence à plusieurs reprises.

Dans quelle mesure, les Isérois ressentent-ils les conséquences de la situation économique actuelle ? Et quel en est l'impact sur leurs conditions et habitudes de vie ? Ce sont ces questions, au cœur des préoccupations des institutions du département de l'Isère, que les Caisses d'Allocations Familiales (Caf) de Grenoble et de Vienne, le Conseil général de l'Isère et l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Isère (Udaf), ont choisi de confier à l'Observatoire de la Vie Familiale (OVF).

Cette nouvelle enquête « Les ménages isérois face à la crise ? » a pour objectif d'étudier l'impact de la crise économique sur le moral et sur les habitudes de vie des ménages isérois, de porter un regard particulier sur les comportements des Isérois, leurs modes de consommation, de manière à fournir des éléments de connaissance et d'orientation dans les réponses à apporter. C'est une étude générale abordant plusieurs thématiques : les représentations de la crise, la situation financière des ménages, les conditions de vie des ménages, l'emploi, la solidarité et l'entraide, les perspectives d'avenir.

Cette étude s'est déroulée en deux phases : une première phase, dite qualitative, a permis de recueillir la parole des Isérois sur leur réalité de vie, elle a fait l'objet d'un rapport écrit, puis une deuxième phase, quantitative, a consisté en l'envoi d'un questionnaire à un échantillon de 4000 ménages isérois et fait l'objet de cette synthèse.

A. Méthodologie : population de référence et critères de sélection de l'échantillon

L'enquête quantitative « Les ménages isérois face à la crise ? » s'est adressée à la population allocataire des Caisses d'Allocations Familiales de Grenoble et de Vienne.

4000 allocataires ont été choisis au hasard à partir des bases de données informatiques des Caf, en respectant une répartition basée sur les critères de situation familiale (personne seule/famille monoparentale/couple sans enfant/couple avec enfant(s)), d'âge (moins de 30 ans/30-39 ans/40-59 ans/60 ans ou plus), de lieu de résidence (territoire Caf de Grenoble/Caf de Vienne).

Un questionnaire a été envoyé par courrier à ces 4000 ménages allocataires, dans le respect des principes requis par la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil), c'est-à-dire que la réponse des personnes sollicitées reste facultative et anonyme. 892 ménages ont renvoyé leur questionnaire à l'OVF, soit un taux de retour de l'ordre de 22%.

B. Méthodologie : représentativité, redressement, traitement statistique et limites

Pour rééquilibrer l'échantillon final avec l'échantillon initial (surreprésentation des couples avec enfant(s), des familles monoparentales, des ménages de 40 à 59 ans et une sous représentation des personnes seules, des ménages de moins de 30 ans) et garantir la fiabilité et la validité des résultats, un redressement statistique a été effectué sur les critères de situation familiale et d'âge. Avec cette pondération, les résultats redressés se basent sur un total de 855 questionnaires.

L'exploitation statistique, via les logiciels Question Data et Excel, a consisté d'une part en la réalisation de tris à plat afin d'avoir une lecture globale des résultats et d'autre part à approfondir l'analyse et mettre en évidence l'existence de différences significatives entre certaines catégories, par la réalisation de tris croisés, associés au test du Khi-2.

Pour assurer la fiabilité et la validité des résultats, plusieurs principes ont été adoptés :

- la question n'est pas traitée si les non réponses (NR) sont supérieures à 30%,
- la question n'est pas traitée si le risque d'erreur de la probabilité d'un croisement significatif de deux variables est supérieur à 5% ou 0,05 (Khi-2),
- le graphique ou le tableau comporte l'indication « ns », si l'effectif est inférieur à 5 individus.

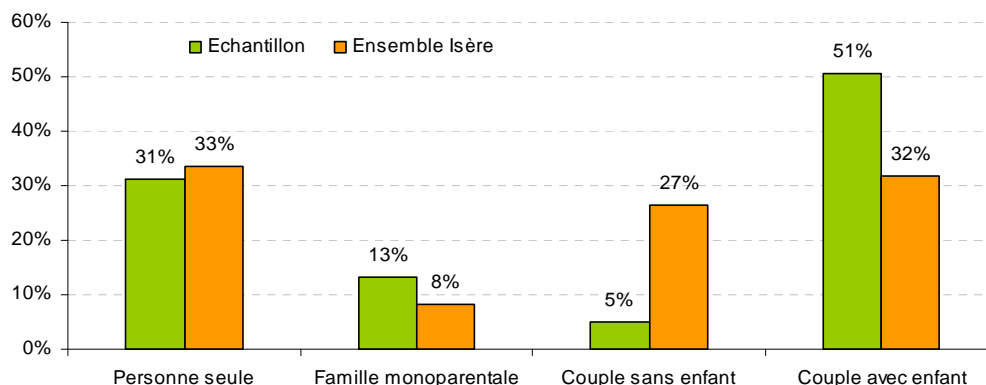
Malgré toutes les précautions prises pour l'élaboration du questionnaire (enquête qualitative, tests, etc.), il subsiste des incompréhensions, des formulations inadaptées, donc des questions sans réponse, des questions inexploitablement renseignées, interprétées de manière non-conforme. Pour illustrer les données chiffrées résultant du traitement statistique, on a souhaité quelquefois comparer les résultats de cette enquête avec d'autres études, mais là aussi on se heurte à des problèmes de définition, de conditions différentes d'administration du questionnaire... Néanmoins, on a choisi d'illustrer les résultats avec ces études et données statistiques, qui seront à prendre comme éclairages et non comme éléments de comparaison.

En tenant compte de ces limites, en gardant à l'idée que certaines parties méritent un approfondissement, ce travail présente une synthèse de l'intégralité des thèmes et des questions présents dans le questionnaire « Les ménages isérois face à la crise ? », que l'on peut retrouver dans le rapport exhaustif.

C. Méthodologie : caractéristiques de l'échantillon

31% des ménages sont composés d'une seule personne, 13% d'un adulte avec un ou des enfant(s), 51% des couples avec un ou des enfant(s) et 5% des couples sans enfant. 24% des familles ont un seul enfant, 46% ont deux enfants, 17% ont trois enfants et 6% ont quatre enfants ou plus. Par rapport à l'ensemble des ménages isérois, l'échantillon (ménages allocataires des Caf de Grenoble et Vienne) est marqué par une surreprésentation des familles monoparentales et des familles ayant deux enfants et une sous-représentation des couples sans enfant.

Graphique 1. Répartition des ménages selon la situation familiale



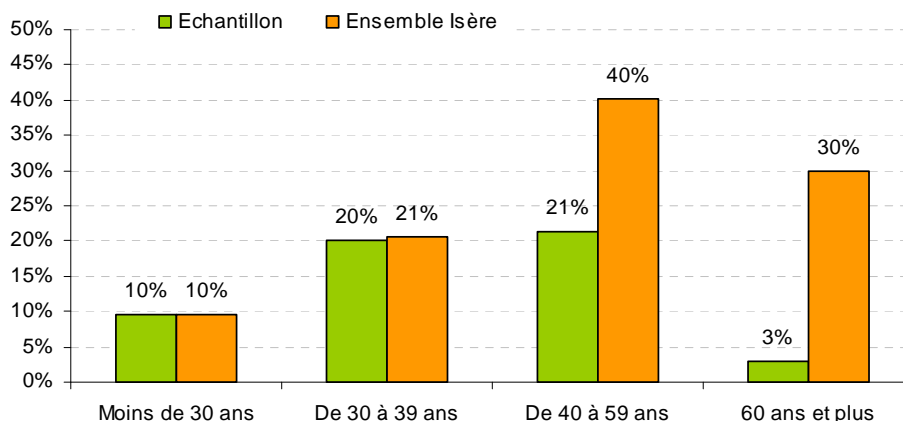
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 51% des ménages ayant répondu sont constitués d'un couple avec enfant(s).

Aux 544 familles avec enfant(s) correspondent 1104 enfants, dont 14% ont moins de 3 ans, 17% sont âgés de 3 à 5 ans, 29% de 6 à 10 ans, 30% de 11 à 17 ans et 10% de 18 à 24 ans.

Les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans représentent 22% de l'ensemble de l'échantillon, ceux dont la personne de référence est âgée de 30 à 39 ans représentent 34%, ceux dont la personne de référence est âgée de 40 à 49 ans représentent 37% et ceux dont la personne de référence est âgée de 60 ans et plus représentent 7%. La population des ménages de l'échantillon (c'est-à-dire l'ensemble des adultes) est différemment répartie par rapport à la population des ménages du département. Les personnes âgées de 40 à 59 ans et celles de 60 ans et plus sont sous-représentées par rapport à l'ensemble de la population de l'Isère.

Graphique 2. Répartition de la population des ménages selon l'âge

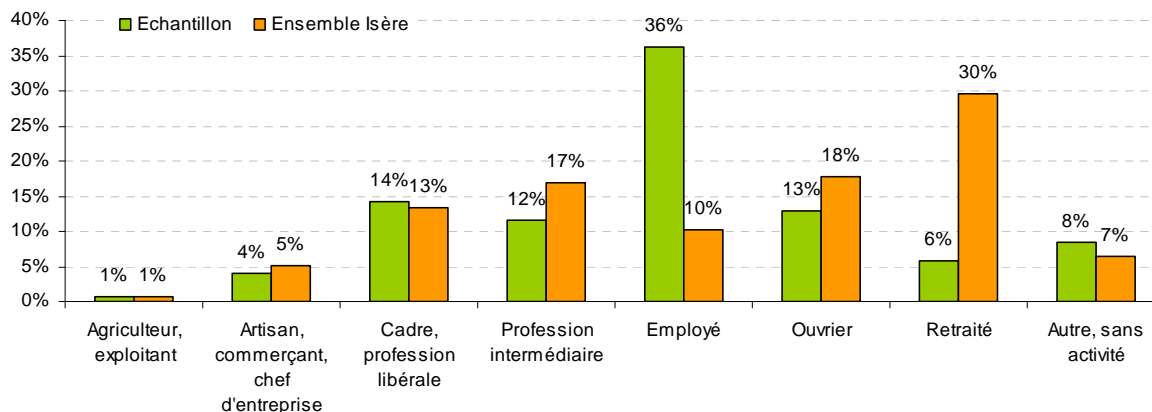


Population étudiée : population des ménages de l'échantillon.

Lecture du graphique : 20% de la population des ménages de l'échantillon ayant répondu sont âgés de 30 à 39 ans, c'est le cas de 21% de la population des ménages de l'ensemble du département de l'Isère.

La répartition des ménages de l'échantillon selon la catégorie socioprofessionnelle (Csp) est proche de l'ensemble des ménages isérois, exception faite de la catégorie « employé » qui est surreprésentée et de la catégorie « retraité » qui est sous-représentée.

Graphique 3. Répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 36% des ménages de l'échantillon ont une personne de référence issue de la csp « employé ».

46% des ménages de l'échantillon vivent avec moins de 1500€ par mois, dont 29% disposent de moins de 1000€ euros par mois. 20% des ménages appartiennent aux tranches de revenus les plus élevées : 11% perçoivent entre 3000 et 4000 euros par mois et 9% plus de 4000 euros par mois.

Tableau 1. Revenus mensuels par tranches en intégrant l'ensemble des revenus du ménage : comparaison des ménages français en général et des ménages en situation de pauvreté¹ ; éclairage sur les ménages isérois

	Ménages français en général	Ménages en situation de pauvreté	Ménages de l'échantillon
0-499€	3%	13%	8%
500-999€	13%	40%	21%
1000-1499€	14%	29%	16%
1500-1999€	15%	14%	13%
2000-2999€	25%	4%	20%
3000-3999€	12%	0%	11%
4000€ et plus	14%	0%	9%
refus	4%	0%	2%

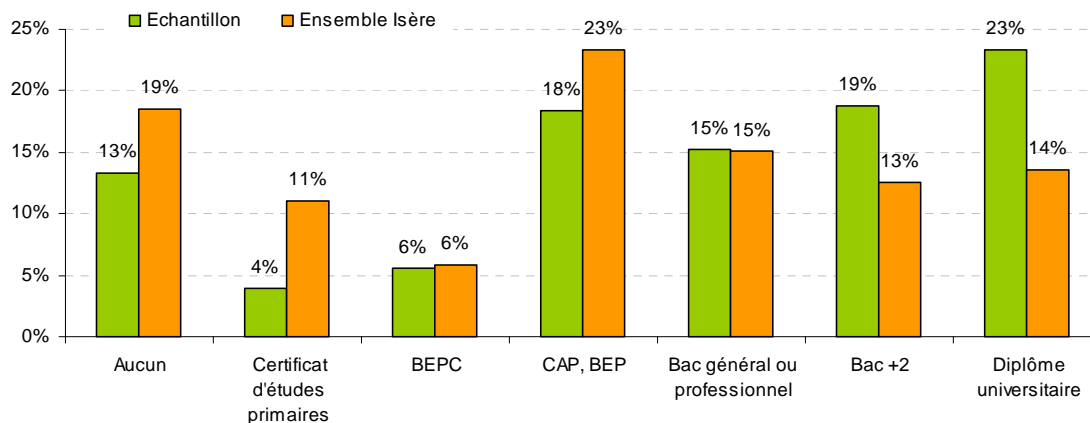
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du tableau : 14% des ménages français en général ont des revenus mensuels situés entre 1000 et 1500€, c'est le cas de 29% des ménages en situation de pauvreté et 16% des ménages isérois.

¹ Crédoc, Décembre 2008, « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres »

La part de la population des ménages de l'échantillon ayant obtenu comme dernier diplôme un bac général ou professionnel est égale à celle de la population iséroise de 15 ans ou plus. On observe une sous-représentation des personnes ayant obtenu un diplôme de niveau inférieur au bac et une surreprésentation des personnes ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur.

Graphique 4. Répartition de la population des ménages selon le dernier diplôme obtenu



Population étudiée : population des ménages de l'échantillon complet.

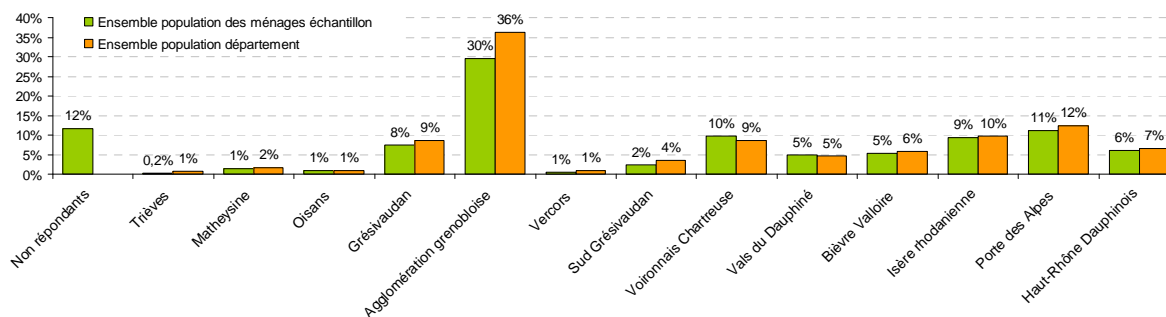
Lecture du graphique : 15% de la population des ménages de l'échantillon ayant répondu ont déclaré avoir obtenu comme dernier diplôme un bac général ou professionnel, c'est le cas de 15% de la population iséroise de 15 ans ou plus.

L'échantillon théorique des 4000 allocataires a été élaboré de manière à couvrir l'ensemble du département, en respectant la répartition selon la Caf d'appartenance. Cette répartition a été conservée, dans l'échantillon final, assurant une distribution géographique équilibrée.

Par ailleurs, 12% des ménages de l'échantillon vivent en zone rurale et 88% en zone urbaine.

Un codage a été réalisé pour caractériser le nombre de ménages ayant répondu selon le découpage des territoires d'action sociale du Conseil général de l'Isère. La répartition de la population des ménages de l'échantillon est très proche de la répartition de la population totale par territoire d'action sociale, à part une légère sous-représentation de l'agglomération grenobloise.

Graphique 5. Répartition de la population des ménages (y compris les enfants) selon le lieu de résidence



Population étudiée : échantillon complet.

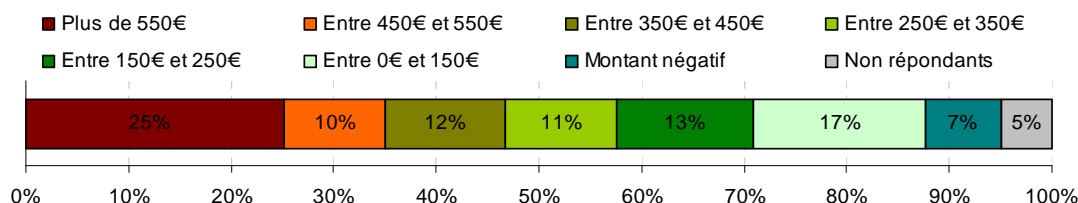
Lecture du graphique : 30% de la population des ménages de l'échantillon, y compris les enfants, résident dans le territoire de l'agglomération grenobloise, c'est le cas de 36% de la population iséroise.

1. Situation financière. « Reste à vivre », précarité...

1.1. Moins de 250 euros pour un ménage sur deux

Pour 48% des ménages interrogés, le montant qui reste à la fin du mois après avoir payé toutes les charges fixes est inférieur à 250 euros. Dans l'étude du Crédoc², cette proportion est d'un quart pour les ménages français en général et 56% pour les ménages pauvres.

Graphique 6. Quel montant reste-t-il pour payer les dépenses courantes ?

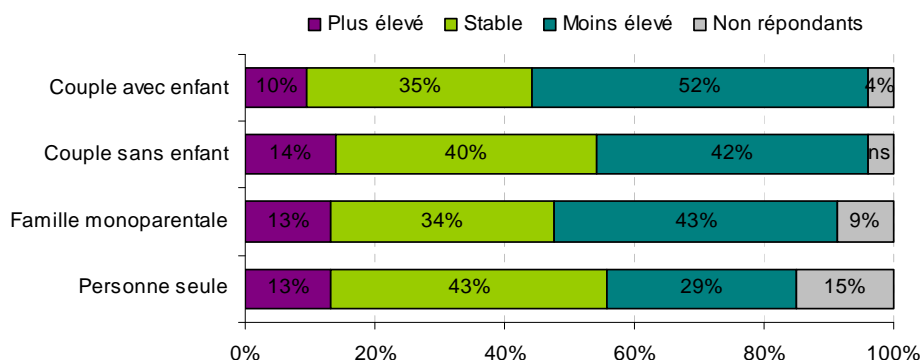


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 25% des ménages déclarent un montant supérieur à 550€ à la fin du mois.

54% des ménages interrogés déclarent que le montant restant chaque mois a évolué au cours des douze derniers mois : pour 43% des ménages ce montant est moins élevé, pour 52% des couples avec enfant(s).

Graphique 7. Evolution du « Reste à vivre » selon la situation familiale



Population étudiée : échantillon complet.

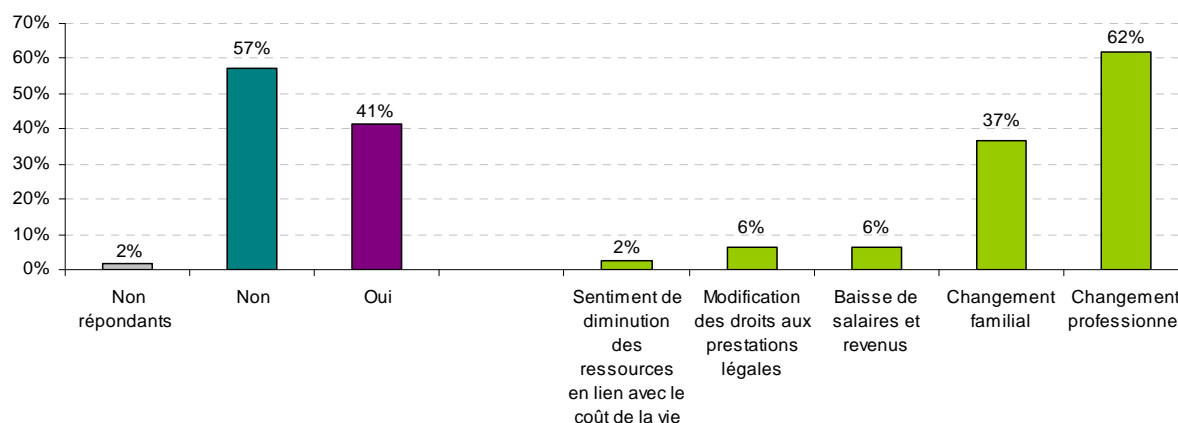
Lecture du graphique : 52% des ménages « couples avec enfant(s) » déclarent un montant moins élevé.

² Crédoc, Décembre 2008, « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres »

I.2. Changement professionnel à l'origine de la diminution des ressources

41% des ménages isérois déclarent que leurs ressources ont diminué et 60% que leurs charges ont augmenté. La diminution des ressources est due pour 62% des ménages à un changement professionnel, pour 36% à un changement familial, pour 6% à une baisse de salaire (gel des primes, des augmentations, des heures supplémentaires payées...) et pour 6% à une modification des droits aux prestations légales (diminution ou arrêt de l'Allocation Personnalisée au Logement, des allocations familiales, du Rsa...).

Graphique 8. Evolution des ressources et raisons



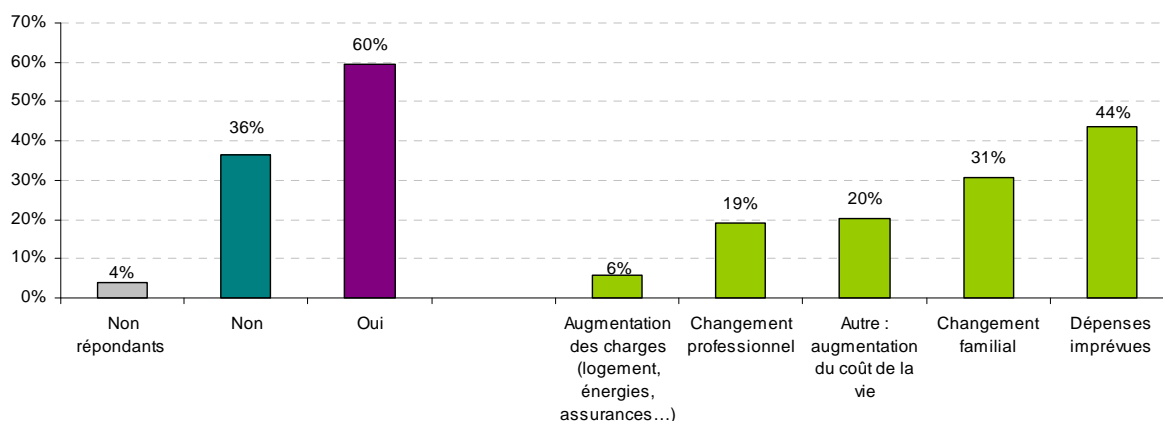
Population étudiée : échantillon complet pour l'évolution des ressources ; ménages ayant répondu « oui » à la diminution des ressources.

Lecture du graphique : 41% des ménages déclarent leurs ressources en diminution, en raison d'un changement professionnel pour 62% d'entre eux.

I.3. Dépenses imprévues à l'origine de l'augmentation des charges

Quant à l'augmentation des charges, 44% des ménages déclarent qu'elles sont imputables à des dépenses imprévues, 31% à un changement familial, 19% à un changement professionnel, 6% à une augmentation des charges de logement, d'énergie, d'assurance... et 20% des ménages interrogés ont exprimé leur sentiment vis-à-vis de l'augmentation générale du coût de la vie, en renseignant la modalité « autre ».

Graphique 9. Evolution des charges et raisons



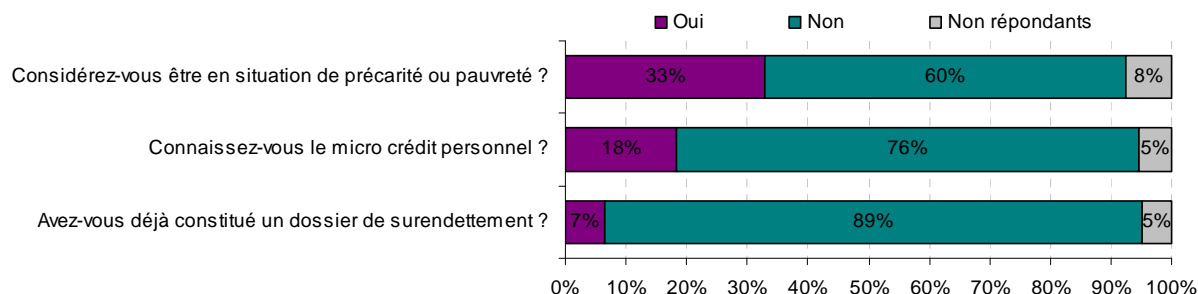
Population étudiée : échantillon complet pour l'évolution des ressources ; ménages ayant répondu « oui » à l'augmentation des charges.

Lecture du graphique : 60% des ménages déclarent leurs charges en augmentation, en raison de dépenses imprévues pour 44% d'entre eux.

I.4. Des ménages en situation de précarité voire de pauvreté ?

Un ménage sur trois s'estime en situation de pauvreté ou de précarité et 7% sont ou ont été en situation de surendettement.

Graphique 10. Situation de précarité, pauvreté et surendettement

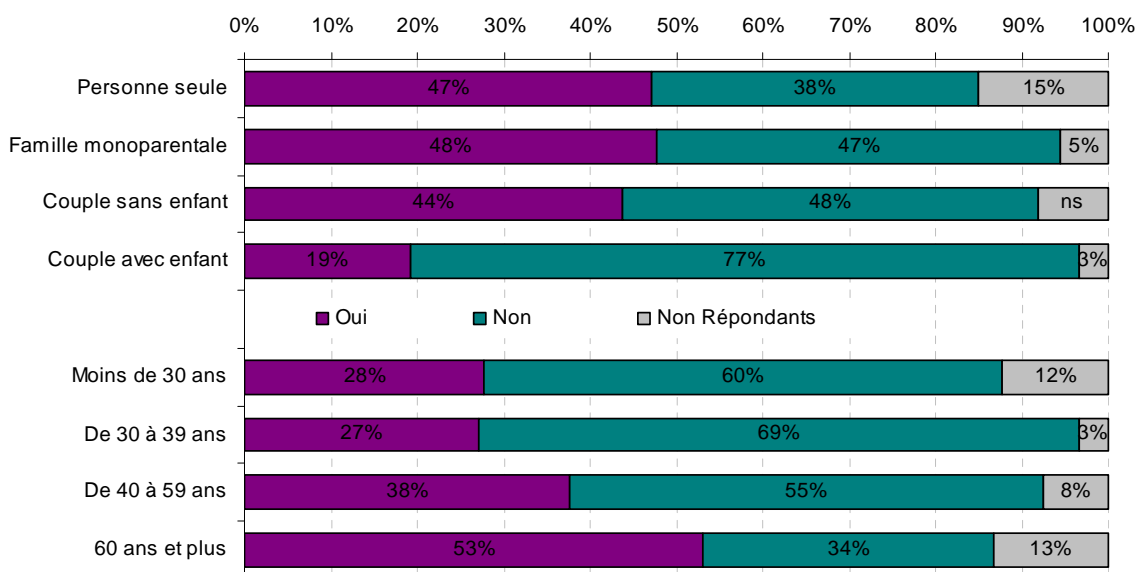


Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 33% des ménages ayant répondu se considèrent en situation de précarité ou pauvreté.

La proportion des ménages se considérant en en situation de précarité ou de pauvreté s'élève à 48% chez les familles monoparentales, 53% chez les personnes âgées de 60 ans ou plus.

Graphique 11. Situation de précarité selon la situation familiale et l'âge



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 53% des 60 ans et plus se considèrent en situation de précarité ou pauvreté.

Ces constats diffèrent de ceux du Crédoc³. L'échantillon des ménages allocataires peut avoir ici une influence : les ménages allocataires plus âgés sont aussi des personnes avec des ressources plus modestes que dans la population générale. « 15% des ménages français s'estiment en situation de pauvreté [...] moins de la moitié des ménages pauvres. On remarque un effet d'âge sur les réponses à cette question : les jeunes français en général (18/29 ans) s'estiment pauvres à 18%, une proportion qui monte à 48% pour les jeunes en situation de pauvreté ; les français de plus de 60 ans s'estiment pauvres à 10%, une proportion qui passe à 35% pour les pauvres de plus de 60 ans. Enfin, les familles monoparentales sont très nombreuses à s'estimer en situation de pauvreté, que ce soit parmi les ménages français en général (43%) ou parmi les ménages pauvres (65%) ».

³ Crédoc, Décembre 2008, « Les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres »

I.5. Des aides exceptionnelles perçues par les ménages

34% de l'échantillon affirment avoir perçu une aide au cours des douze derniers mois, pour 62% il s'agit d'une « aide matérielle d'un proche », 22% une aide du Conseil général, 20% une aide de la Caf, 11% une aide de la mairie ou du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et 9% un colis alimentaire (soit 3% de l'ensemble de l'échantillon interrogé).

Les aides « institutionnelles » ont davantage été perçues par les ménages dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus déclarent plus souvent avoir perçu une aide de la Caf (pour les familles monoparentales seulement), du Conseil général, de la mairie ou du CCAS. Ces deux catégories de population déclarent moins souvent une aide matérielle d'un proche.

Tableau 2. Le recours à la solidarité : appels à l'aide : comparaison des ménages français en général et ménages en situation de pauvreté ; éclairage sur les ménages isérois

En 2008, avez-vous fait appel...	Ménages français en général	Ménages en situation de pauvreté	Ménages de l'échantillon
à une aide matérielle d'un proche (famille, ami)	12%	23%	21%
aux services d'une assistante sociale	9%	25%	
à une aide matérielle de la mairie ou du CCAS	4%	13%	4%
à une aide matérielle de la Caf ou du Conseil général	8%	17%	13%
à une association d'aide aux personnes en difficulté	2%	5%	

Population étudiée : échantillon(s) ayant répondu avoir été contraint de réduire leurs dépenses.

Lecture du tableau : 12% des ménages français en général ont fait appel à une aide matérielle d'un proche en 2008, c'est le cas de 23% des ménages en situation de pauvreté et 21% des ménages isérois.

2. Les habitudes de consommation. Des habitudes modifiées, réduites depuis plus d'un an pour plus de quatre ménages sur cinq

2.1. Réduction des postes budgétaires

81% des ménages qui ont été contraints de réduire leur consommation citent l'habillement et 80% les vacances/loisirs/culture. Dans une moindre mesure, les ménages ont limité les dépenses d'alimentation (59%), d'équipement ménager (44%), de voiture (37%), les charges liées au logement (chauffage, eau, électricité, 32%) et les télécommunications (26%). La santé/les soins médicaux et le logement sont plus rarement touchés, respectivement 19% et 10%.

Tableau 3. Répartition des domaines de restrictions : comparaison des ménages français en général et ménages en situation de pauvreté ; éclairage sur les ménages isérois

Sur quels postes de dépenses vous imposez-vous des restrictions ?	Ménages français en général (Mfr) qui se restreignent	Ménages en situation de pauvreté (Msp) qui se restreignent	Ménages de l'échantillon qui sont contraints de réduire leur consommation
Les soins médicaux	18%	31%	19%
La voiture (entretien et essence)	54%	54%	37%
L'achat d'équipement ménager	67%	68%	44%
L'alimentation	57%	66%	58%
Les vacances et les loisirs	85%	85%	80%
L'habillement	79%	81%	81%
Les dépenses pour les enfants	26%	38%	
Le téléphone (portable compris)	55%	69%	26%
Un autre poste de dépenses	20%	18%	5%
Le logement	25%	38%	10%

Population étudiée : échantillon(s) ayant répondu avoir été contraint de réduire leurs dépenses.

Lecture du tableau : 85% des ménages français en général citent les vacances et loisirs comme dépenses pour lesquelles ils s'imposent des restrictions, c'est le cas de 85% des ménages en situation de pauvreté et 80% des ménages isérois.

La nature des restrictions budgétaires varie significativement selon les niveaux de vie. Les ménages ayant un faible niveau de revenu (ressources mensuelles inférieures à 1000 euros pour l'ensemble du ménage) se restreignent davantage sur des dépenses telles que la santé, le logement, tandis que ceux se situant dans des tranches de revenus moyens ciblent plus souvent le poste des loisirs.

Tableau 4. Postes de consommation ayant subi des restrictions selon le niveau de revenu du ménage

	Moins de 1000€	De 1000 à 2000€	De 2000 à 3000€	Plus de 3000€	Ensemble
L'alimentation	75%	55%	54%	44%	59%
La santé/les soins médicaux	32%	17%	10%	4%	19%
L'habillement	85%	83%	81%	71%	81%
Les vacances/les loisirs/la culture	78%	81%	87%	74%	80%
Les télécommunications	39%	21%	22%	20%	26%
La voiture	41%	37%	36%	33%	37%
Le logement	16%	8%	5%	3%	10%
Les charges de chauffage, d'eau, d'électricité	45%	28%	25%	22%	32%
L'achat d'équipement ménager	49%	46%	44%	43%	44%

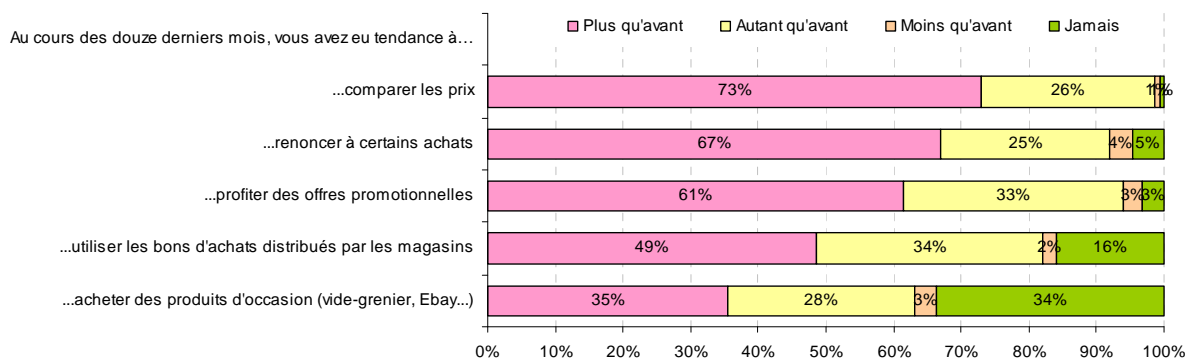
Population étudiée : ménages de l'échantillon ayant répondu avoir été contraints de réduire leurs dépenses.

Lecture du tableau : 75% des ménages dont les ressources sont inférieures à 1000€ ont réduit leurs dépenses liées à l'alimentation.

2.2. Modification des habitudes de consommation

Pour maîtriser leurs dépenses de consommation, de nombreux ménages ont dû adapter leurs habitudes de consommation. Au cours des douze derniers mois, 73% des ménages interrogés déclarent avoir eu tendance à comparer les prix plus qu'avant, 67% à renoncer à certains achats, 61% à profiter des offres promotionnelles, 49% à profiter des bons d'achats distribués dans les magasins, 35% à acheter des produits d'occasion dans les vide-greniers par exemple.

Graphique 12. Les tendances des douze derniers mois concernant les habitudes de consommation



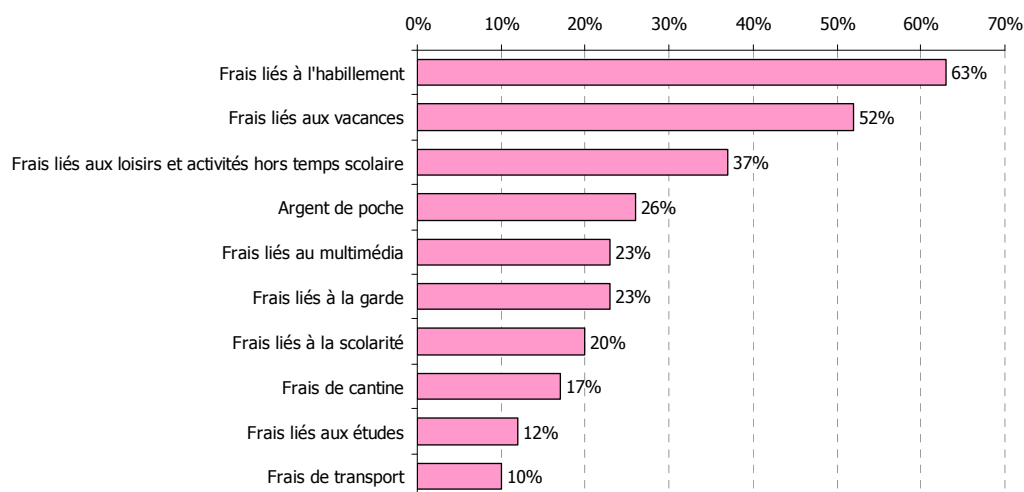
Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 67% des ménages de l'échantillon ayant répondu déclarent avoir renoncé à certains achats.

2.3. Réduction des dépenses liées aux enfants : deux familles sur trois

La modification des dépenses liées aux enfants concerne les mêmes postes que le budget global des ménages, à savoir l'habillement et les loisirs : deux familles sur trois affirment avoir été contraintes de réduire les frais liés à l'habillement, une famille sur deux pour « les frais liés aux vacances » et une famille sur trois « les frais liés aux loisirs et activités hors temps scolaire ».

Graphique 13. Les domaines de consommation liés aux enfants ayant subi des restrictions



Population étudiée : ménages avec enfants.

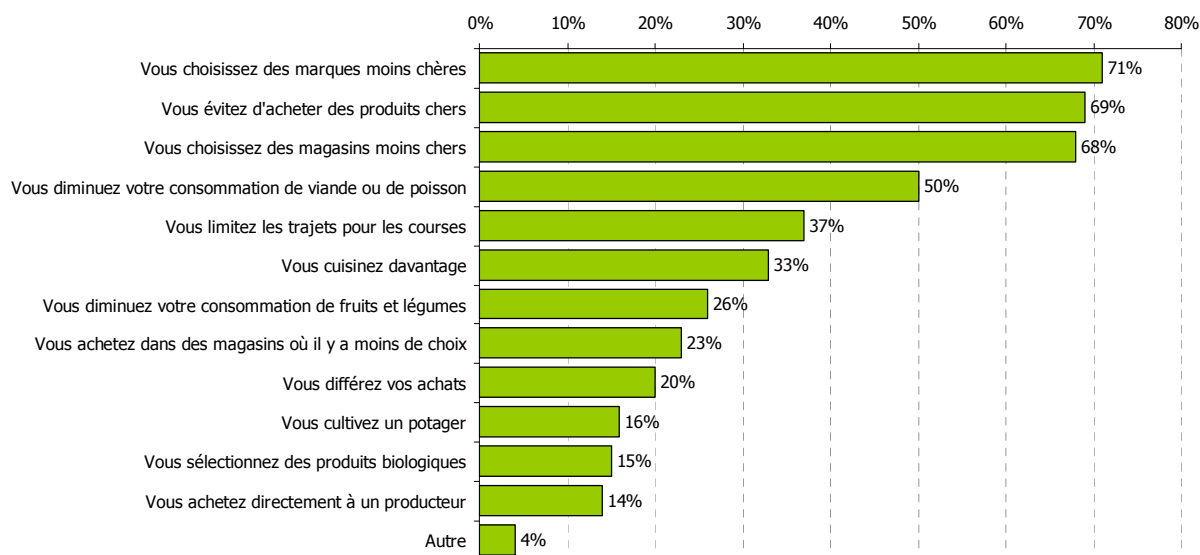
Lecture du graphique : 63% des ménages avec enfant(s) ayant répondu affirment avoir réduit leurs habitudes de consommation liées aux frais d'habillement.

Les familles nombreuses ont davantage été contraintes de modifier les habitudes liées aux enfants. Si 68% des familles ayant un seul enfant ont dû restreindre certaines dépenses, c'est le cas de 76% des familles composées de deux enfants et 84% des familles nombreuses.

2.4. Modification des habitudes liées à l'alimentation : 4 ménages sur 5

Les modifications des habitudes concernant l'alimentation sont multiples et variées, mais se traduisent essentiellement par le fait de rechercher la diminution des dépenses. 71% déclarent choisir des marques moins chères, 68% des magasins moins chers et 69% évitent d'acheter des produits chers. La modification des comportements se traduit aussi par la limitation des trajets et le fait de cuisiner et par le fait de privilégier des magasins où il y a moins de choix ou de différer les achats.

Graphique 14. Les manières correspondant aux modifications des habitudes concernant l'alimentation



Population étudiée : ménages de l'échantillon ayant répondu avoir modifié leurs habitudes concernant l'alimentation.

Lecture du graphique : 71% des ménages ayant répondu avoir modifié leurs habitudes concernant l'alimentation, précisent qu'ils choisissent des marques moins chères.

Les couples avec enfant(s) sont moins nombreux à diminuer la consommation de fruits et légumes ou à opter pour l'achat en magasin discount. Ils privilégient davantage le fait de cuisiner, de cultiver un potager et d'acheter des produits directement auprès d'un producteur. Néanmoins, si c'est effectivement le cas pour les couples avec enfant(s), ça ne l'est pas pour les familles monoparentales.

La prise en compte de l'impact sur la santé et l'environnement des habitudes concernant l'alimentation est moins répandue chez certaines catégories de ménages. 31% des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans déclarent comme raison les ayant poussé à modifier leurs habitudes alimentaires « l'impact sur la santé et l'environnement » (39% pour les ménages dont la personne de référence est âgée de 40 à 59 ans). Ce ratio est de 25% chez les familles monoparentales, 37% chez les couples avec enfant(s), 27% chez les ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1000€, 48% lorsque les ressources mensuelles des ménages sont supérieures à 3000€, 18% chez les ouvriers contre 40% chez les cadres et professions libérales.

2.5. Loisirs, sorties, vacances : variable d'ajustement

Premier poste à faire les frais d'une hiérarchisation des dépenses, les sorties au restaurant, au cinéma et les achats culturels ont été réduits au cours des douze derniers mois pour respectivement 79%, 61% et 60% des ménages. Il en est de même pour les invitations de vos proches, les visites à vos proches et les activités sportives : 36%, 25% et 23% des ménages ont dû réduire leurs dépenses. Quant aux vacances, 46% des ménages isérois n'est pas partie en vacances depuis au moins un an. 41% ont à la fois été contraints de restreindre leurs dépenses de loisirs et de se priver de vacances.

La présence d'enfants influence significativement le départ en vacances : peut-être ces familles ne souhaitent-elles pas priver les enfants ?

Tableau 5. Le départ en vacances des ménages selon la présence d'enfant

Au cours des douze mois, êtes-vous parti en vacances ?	Oui	Non
Ménages sans enfant	37%	63%
Familles avec un enfant	49%	51%
familles avec deux enfants	70%	30%
familles avec trois enfants ou plus	62%	38%

Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du tableau : 70% des familles avec deux enfants sont parties en vacances, contre 37% des ménages sans enfant.

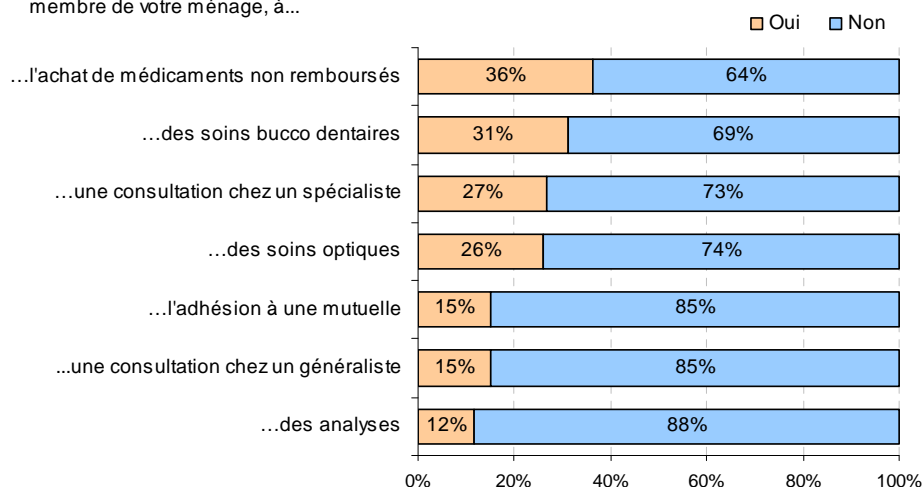
2.6. La santé, un poste de dépenses moins impacté

Les dépenses consacrées à la santé ont moins fait l'objet de modifications. 28% des ménages isérois ont déclaré avoir modifié leurs habitudes concernant la santé au cours des douze derniers mois, contre environ 80% pour l'alimentation et les loisirs.

Les modifications concernant les dépenses de santé se manifestent par un renoncement à l'achat de médicaments non remboursés (36% des ménages isérois), à certains soins bucco-dentaires (31%), à des consultations chez des médecins spécialistes (27%), à des soins d'optique (26%), et plus rarement à des consultations chez le généraliste (15%).

Graphique 15. Le renoncement aux actes médicaux au cours des douze derniers mois

Au cours des douze derniers mois, vous avez renoncé pour vous ou pour un membre de votre ménage, à...



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 36% des ménages de l'échantillon affirment avoir renoncé à l'achat de médicaments non remboursés.

Les personnes âgées de 60 ans ou plus sont davantage touchées par des modifications d'habitude en matière de santé et par le renoncement à certains actes médicaux.

La quasi-totalité des répondants bénéficie d'une couverture santé complémentaire (95%), que ce soit sur une initiative privée (43%), ou bien dans le cadre professionnel (41%), voire dans le cadre de la Couverture Maladie Universelle (CMU, 11%).

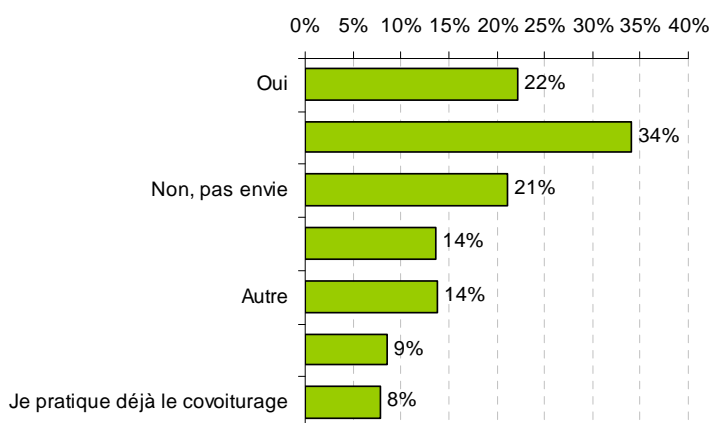
2.7. Les transports : des habitudes plus difficiles à modifier, mais des efforts pour limiter les trajets

La moitié des ménages a opéré des changements quant à ses habitudes concernant les transports au cours des douze derniers mois. 4% des ménages ont précisé que ces changements remontaient à plus de douze derniers mois.

71% des ménages ayant changé leurs habitudes liées aux transports ont cité en premier lieu une limitation des trajets. Les changements se traduisent ensuite par des déplacements à pied (48%), en transports en commun (32%) et dans une moindre mesure par des déplacements à vélo (18%) et par le recours au covoiturage (13%).

Bien que 13% des ménages ayant modifié leurs habitudes en matière de transport font désormais du covoiturage, on peut dire qu'il séduit encore peu. 78% des ménages isérois ne sont pas intéressés principalement du fait des contraintes horaires (34%), du manque d'envie (21%), voire pour des soucis de flexibilité lorsque notamment des arrêts sur le trajet sont nécessaires, par exemple pour déposer les enfants à l'école (14%).

Graphique 16. Intérêt des ménages pour le covoiturage



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 34% des ménages ayant répondu affirment ne pas être intéressés par le covoiturage du fait des contraintes horaires.

Les ménages en zone rurale sont significativement moins nombreux à modifier leurs habitudes de transports et à utiliser les transports en commun : 33% des ménages urbains ont adopté cette habitude contre 11% des ménages habitant en zone rurale.

Les modifications de comportements sont rarement liées à la seule prise en compte de l'impact écologique (seulement 3% des ménages ayant modifié leurs habitudes de transport). Elles sont plutôt à attribuer à des motivations financières (51%), mais la prise de conscience écologique semble s'opérer en parallèle. Pour 42% des ménages il s'agit à la fois de réduire les coûts en se gratifiant de l'impact positif sur l'environnement. La prise en compte de l'impact sur l'environnement des habitudes de transports est moins souvent concomitante chez les plus jeunes (30% chez les moins de 30 ans contre 47% chez les 40-59 ans), chez les familles monoparentales et les personnes seules (respectivement 32% et 30% contre 48% chez les couples avec enfant(s)), ainsi que chez les ménages ayant un plus faible niveau de vie et occupant des postes plus faiblement qualifiés (31% chez les ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1000€, contre 65% lorsque les ressources mensuelles des ménages sont supérieures à 3000€, 23% chez les ouvriers contre 67% chez les cadres).

2.8. Les effets de la crise sur le paiement des charges liées au logement ?

En ce qui concerne le paiement du loyer, des charges, des factures, des échéances, etc., un à deux ménages sur dix affirment avoir été dans l'impossibilité au cours des douze derniers mois de faire face aux charges suivantes : électricité, eau, gaz pour 18% des ménages, loyer pour 14%, impôts locaux pour 12%, remboursement d'emprunt pour 9%, échéance d'assurance habitation pour 8%.

Tableau 6. Paiement et non-paiement des charges diverses liées au logement ; zoom sur les charges d'électricité et la situation familiale

	Au cours des douze derniers mois, avez-vous été dans l'impossibilité de faire face aux charges...					Au cours des douze derniers mois, avez-vous été dans l'impossibilité de faire face aux charges d'électricité ?			
	...d'électricité, eau, gaz ?	...de loyer ?	...d'impôts locaux ?	...remboursement d'emprunt ?	...d'échéance assurance habitation ?	Personne seule	Famille monoparentale	Couple sans enfant	Couple avec enfant
Oui	18%	14%	11%	9%	8%	18%	33%	ns	15%
Non	69%	71%	71%	66%	75%	58%	54%	76%	80%
Non réponse	13%	15%	17%	25%	17%	25%	13%	16%	5%

Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du tableau : 14% des ménages déclarent « avoir été dans l'impossibilité de faire face aux charges de loyer ».

Les familles monoparentales déclarent plus souvent avoir été dans l'impossibilité de faire face aux charges de loyer. C'est aussi le cas des ménages dont la personne de référence est de CSP « ouvrier ».

Tableau 7. Paiement et non-paiement des charges de loyer et situation familiale

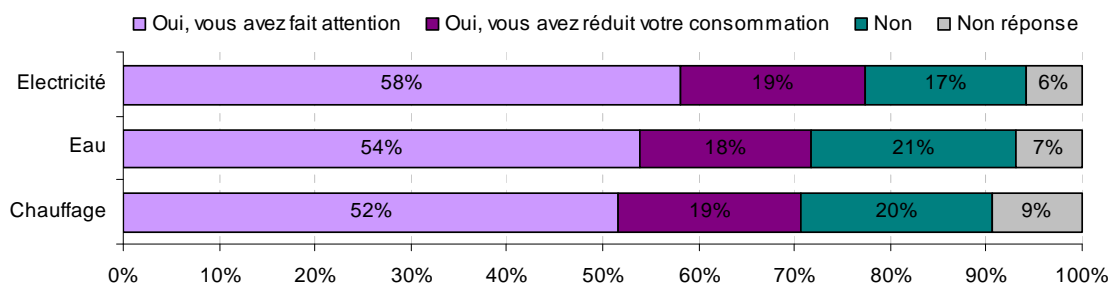
	Au cours des douze derniers mois, avez-vous été dans l'impossibilité de faire face aux charges de loyer ?											
	Personne seule	Famille monoparentale	Couple sans enfant	Couple avec enfant	Artisan...	Cadre...	Prof. inter...	Employé	Ouvrier	Retraité	Autre...	
Oui	16%	27%	ns	9%	ns	ns	12%	29%	15%	15%		
Non	60%	58%	78%	81%	67%	90%	78%	56%	59%	64%		
Non réponse	24%	15%	11%	10%	19%	6%	13%	11%	27%	22%		

Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du tableau : 27% des ménages « familles monoparentales » déclarent « avoir été dans l'impossibilité de faire face aux charges de loyer ».

Avant d'être dans l'impossibilité de faire face aux charges d'électricité, d'eau et de chauffage, la majorité des ménages interrogés a fait le choix au cours des douze derniers mois de « faire attention » et presque deux ménages sur dix déclarent avoir « réduit la consommation d'énergie ». On observe une nette différence entre les familles monoparentales et les familles avec enfant(s) : 26% de familles monoparentales déclarent avoir réduit leur consommation d'électricité, contre 15% des couples avec enfant(s). Il y a également une différence entre les ménages plus âgés et les plus jeunes : 38% des ménages dont la personne de référence est âgée de 60 ans et plus déclarent avoir réduit leur consommation d'électricité, contre 16% de ceux de moins de 30 ans.

Graphique 17. Changement d'habitudes dans la consommation d'électricité, d'eau, de chauffage



Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du graphique : 19% des ménages déclarent « avoir réduit la consommation d'électricité ».

3. Les situations qui fragilisent les ménages

3.1. Les personnes seules avec ou sans enfant(s) plus « touchées »

Les personnes seules et particulièrement les familles monoparentales ont plus fortement modifié leurs habitudes de consommation. 95% des foyers monoparentaux et 82% des personnes seules sans enfant ont été contraints de réduire certaines dépenses au cours des douze derniers mois, contre respectivement 78% et 79% des couples avec ou sans enfant(s).

Les familles monoparentales ont modifié leur comportement de consommation à 92% pour l'alimentation (contre 78% pour les couples avec enfant(s)) et les loisirs (contre 74% pour les couples avec enfant(s)), 41% concernant la santé (contre 19% pour les couples avec enfant(s)) et à 58% pour les transports (contre 47% pour les couples avec enfant(s)).

Tableau 8. Domaines ayant subi des modifications des habitudes de consommation selon le type de ménage

	Alimentation	Loisirs	Santé	Transports	Dépenses liées aux enfants
Familles monoparentales	92%	92%	41%	58%	91%
Personnes seules	84%	81%	39%	50%	-
Couples sans enfant	78%	78%	28%	40%	-
Couples avec enfant(s)	78%	74%	19%	47%	71%

Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du tableau : 92% des familles monoparentales ont changé leurs habitudes concernant l'alimentation

3.2. Les moins qualifiés plus concernés par une nécessaire adaptation

Lorsque la personne de référence du ménage n'a aucun diplôme ou un diplôme inférieur ou égal au Baccalauréat, les ménages ont plus souvent dû restreindre leurs dépenses sur certains postes de consommation que ceux ayant réalisé des études supérieures (77% pour les Bac+2 et 65% pour ceux ayant un diplôme universitaire, contre 89% à 91% des ménages plus faiblement diplômés).

Quelque soit le poste de dépenses, les ménages plus faiblement diplômés ainsi que ceux occupant des postes faiblement qualifiés ont davantage été contraints de modifier leurs habitudes : 37% des ménages sans diplôme ont modifié leurs habitudes en matière de « santé » et 93% en matière de « loisirs », chez les ménages dont la personne de référence a un diplôme universitaire, ces ratios sont de 14% pour le poste « santé » et 65% pour le poste « loisirs ».

Tableau 9. Domaines ayant subi des modifications de consommation selon le niveau de diplôme des ménages

	Alimentation	Loisirs	Santé	Transports	Dépenses liées aux enfants
Aucun diplôme	89%	93%	37%	56%	84%
Diplôme inférieur ou égal au BEPC	88%	90%	49%	54%	92%
CAP/BEP	84%	84%	34%	50%	83%
Baccalauréat général ou professionnel	87%	88%	20%	52%	78%
Bac+2	75%	84%	21%	53%	75%
Diplôme universitaire	72%	65%	14%	36%	59%

Population étudiée : échantillon complet.

Lecture du tableau : 89% des ménages dont la personne de référence n'a aucun diplôme ont modifié leurs habitudes concernant l'alimentation

Conclusion

De l'ensemble des résultats de l'enquête quantitative « Les ménages isérois face à la crise ? » dont un extrait a été présenté ici, trois aspects semblent devoir être mis en avant :

- la problématique des **charges liées au logement**,
- la problématique des **changements de comportements d'achat** (dépenses d'alimentation, dépenses liées aux enfants),
- la problématique des **personnes seules avec ou sans enfants et des personnes âgées**.

Cette enquête, ainsi que d'autres études nationales, mettent en évidence les difficultés de plus en plus de ménages à faire face aux charges liées au logement : charges d'énergie, assurance... Cette problématique préexistante à la crise, semble avoir encore plus d'impact depuis deux ans. Le débat sur la prise en compte des charges liées au logement dans les prestations « Logement » n'est pas nouveau, il mériterait peut-être d'être relancé.

Au vu des résultats de l'enquête quantitative et en les croisant avec les aspects évoqués par les personnes interrogées dans l'enquête qualitative, chacun ou presque a modifié ses comportements d'achats. Plus ou moins contraintes et plus ou moins importantes, ces modifications semblent aller vers l'idée d'une consommation « réfléchie ». Dans un contexte où tout ce qui est lié à la santé et à la protection de l'environnement trouve un écho auprès des médias et des institutions, il pourrait être pertinent d'approfondir cette problématique.

Enfin, les résultats de l'enquête quantitative révèlent un impact plus important des effets de la crise économique (modification, réduction des postes budgétaires, difficultés à faire face à certaines dépenses...) sur les personnes seules, les parents seuls avec enfant(s), les personnes âgées. Sachant que ces catégories de population sont plus fragiles, est-ce que cette fragilité s'est accrue depuis deux ans ? Y a-t-il des problèmes nouveaux amenant à apporter des réponses nouvelles ?

